



VILLE DE VANNES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VANNES**

§ § § § § §

Séance du Conseil municipal du 03 février 2025

Le Conseil municipal, convoqué par lettre du lundi 27 janvier 2025, s'est réuni le 03 février 2025, sous la présidence de M. David ROBO, Maire

Présents :

David ROBO, Fabien LE GUERNEVÉ, Gérard THEPAUT, Monique JEAN, Mohamed AZGAG, François ARS, Hortense DOUMIC LE PAPE, Michel GILLET, Nadine PÉLERIN, Latifa BAKHTOUS, Olivier LE BRUN, Chrystel DELATTRE, Virginie TALMON, Patrick MAHE O'CHINAL, Armelle MANCHEC, Patrick LALOUX, Alain Michel RICHER, Eric ROUILLON, Marie CLEQUIN, Jean-Pierre RIVERY, Violaine BAROIN, Jean-Jacques PAGE, Annaïck BODIGUEL, Patrice KERMORVANT, Anne LE HENANFF, Karine SCHMID, Maxime HUGÉ, Vincent GICQUEL, Marc-Antoine MENIER, Catherine LE TUTOUR, Christine PENHOUET, Guillaume LE CHENE, Christian LE MOIGNE, Franck POIRIER, Audrey ESSOLA, Roland FAUVIN, Sandrine LELOUP, Patrick LE MESTRE, Odile MONNET, Marie-Noëlle KERGOSIEN, Guillaume AUFFRET

Pouvoirs :

Pascale DEVOILLE a donné pouvoir à Mme BAROIN
Claire BOEDEC a donné pouvoir à Mme LE TUTOUR
François RIOU a donné pouvoir à M. LE MOIGNE

Absent(s) :

Frank D'ABOVILLE

Membres en exercice : 45

Secrétaire de séance : Guillaume AUFFRET, Conseiller municipal

Séance du Conseil municipal du 03 février 2025

AFFAIRES FONCIERES

Cliscouët - Square du Ponant - Projet urbain - Engagement d'une procédure de déclassement

Mme Catherine LE TUTOUR présente le rapport suivant :

Le projet de réaménagement du cœur du quartier de Cliscouët, présenté en réunion publique le 12 décembre dernier, prévoit la création d'un nouvel espace paysager face à l'école, une nouvelle aire de sport, la recomposition et la végétalisation de l'ensemble des espaces publics du Square du Ponant, ainsi que le développement d'un programme immobilier de 8 logements en BRS et d'un petit collectif afin d'accueillir de nouvelles familles.

Dans ce cadre, la cession d'une emprise affectée à un parking d'une superficie, d'environ 1320 m², serait nécessaire et cela impliquerait l'organisation d'une enquête publique.

Vu l'avis de la Commission :

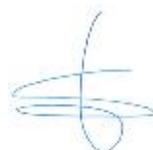
Climat, Biodiversité, Aménagement, Mobilités,

Je vous propose :

- d'engager une procédure de déclassement et de prescrire l'ouverture d'une enquête publique selon les termes du code de la voirie routière, des portions des parcelles section CK numéros 737 et 740 constituant un parking tel que figurant au plan annexé ;
- d'autoriser l'opérateur retenu par la Ville ou toute personne morale ou physique qui lui serait substituée, à déposer les demandes d'autorisation au titre de l'urbanisme sur l'emprise objet de la présente procédure telle que matérialisée sur le plan joint ;
- de donner tout pouvoir au Maire pour signer tout document et accomplir toute formalité nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme au procès-verbal
Le Maire



David ROBO